

DESCRIPTION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Description du réseau d'Assainissement

La commune est concernée par l'assainissement collectif et l'assainissement autonome. Elle vient de relancer, en septembre 2013, les schémas directeurs d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

Le système d'assainissement collectif de la Commune de Cahors est composé d'un réseau de collecte et de deux unités de traitement (station d'épuration).

Le secteur sauvegardé est strictement concerné par de l'assainissement collectif et son réseau de collecte est de type unitaire.

Le réseau du secteur sauvegardé est connecté à la station d'épuration de Saint Mary, ayant une capacité de traitement de 49 000 EH (Equivalent Habitant).